

1- C'EST QUOI CE DOCUMENT ?

C'est le plan de développement de notre commune. Toutes les filles et fils de cette commune ont leurs mains dans ce plan. Tous les agriculteurs, artisans, commerçants, transporteurs, fonctionnaires, conseillers, Maire, chefs quartiers et villages, etc. se sont retrouvés dans les réunions de villages, d'arrondissements et au niveau de la commune pour dire les problèmes de notre commune et les actions à mener par chacun de nous. Nous avons reçu l'aide des techniciens du FIDESPRA et celle financière de la DANIDA pour ce plan. Ainsi ce plan est notre document à nous tous et rassemble tous les problèmes et toutes les actions qui vont faire évoluer, développer notre commune.

2-QUELS SONT LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE ?

Les problèmes qui empêchent l'évolution/développement de notre commune sont nombreux. Il y a :

- les difficultés pour les producteurs d'avoir les intrants,
- la mauvaise gestion de la caution solidaire dans la filière coton,
- le non aménagement des bas-fonds pour les cultures comme le riz, les tomates, légumes, maïs, etc.

- le faible encadrement des producteurs,
- la transhumance des bovins et la destruction des champs,
- les maladies et décès des animaux d'élevages,
- le non le développement de la pêche et l'utilisation des produits toxiques dans les cours d'eau,
- la destruction des forêts et la fabrication du charbon,
- le manque de matières premières pour les transformatrices,
- les prix trop élevés des matières premières pour la transformation,
- le manque d'outils/équipements modernes de transformation,
- la dégradation des marchés,
- le manque de marchés dans certains arrondissements,
- le très mauvais état des pistes,
- le manque d'électricité dans la commune,
- l'absence de crédits pour les producteurs, transformateurs, commerçants et artisans,
- le faible nombre de femmes alphabétisées en langue locale,
- le faible nombre d'enfants scolarisés,
- peu de filles scolarisées,
- les mariages précoces et forcés des filles,
- les trafics d'enfants,
- le manque de classes et d'écoles dans les villages,

- le manque d'enseignants qualifiés dans les écoles,
- l'absence de centre de santé et de personnels qualifiés dans les arrondissements,
- le manque d'eau potable et la consommation des eaux de marigots par les populations,
- la non réparation des forages en pannes,
- la grande pauvreté des populations.

3- DE QUOI DISPOSONS-NOUS POUR FAIRE FACE À TOUS CES PROBLEMES ?

La commune de Djidja possède des forces/potentialités/atouts qui peuvent être utilisées pour régler ces problèmes de développement. Les principaux atouts de la commune sont :

- le nombre élevé de producteurs agricoles,
- les différents types de sols pour plusieurs sortes de cultures,
- des hectares de terres non encore mise en culture,
- des bas-fonds non encore exploités,
- l'existence de plusieurs cours d'eau pour le développement de la pêche et de la pisciculture,
- beaucoup de ressources forestières (palmeraies, anacarderaies, savanes, forêts, galeries, etc.),

- une production agricole importante surtout pour les vivriers et le coton,
- des marchés régionaux de vivriers pour le département (Agouna, Kakatèhou, Djidja, Oungbèga, Dan et Setto),
- une voie bitumée (Dan-Setto),
- des carrières de latérite, de calcaire, de granite, de gravier, d'argile et de sable,
- beaucoup d'élevage bovin avec un effectif important de bœufs et vaches,
- la maîtrise et la fabrication du fromage peulh,
- beaucoup de groupements féminins qui connaissent les techniques de transformation des produits agricoles,
- beaucoup d'artisans qui connaissent parfaitement leurs métiers,
- plusieurs sites à valeur touristique à valoriser.

4 ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

4.1. Domaine économique

4.1.1 Agriculture, Elevage, Pêche et Ressources naturelles

Les actions du Conseil Communal sont :

- la relance de la filière coton,
- l'amélioration de la fertilité des sols,
- la promotion de la culture attelée,
- l'aménagement des bas-fonds.

- la réduction de la divagation et la mortalité des animaux,
- la promotion de l'élevage non conventionnel.
- la réduction de l'intoxication des cours d'eau et la promotion de la pisciculture.
- le Contrôle de l'exploitation forestière et le reboisement.

4.1.2 Commerce et transport

Les actions retenues ici sont :

- La dotation des arrondissements en infrastructures marchandes,
- La réfection et ouverture des pistes,
- L'entretien régulier des pistes,
- L'appui à l'alphabétisation fonctionnelle, à la création d'une structure faîtière et d'une mutuelle de santé pour les commerçants,
- L'encouragement à l'octroi de crédit à faible taux d'intérêt.

4.1.3 Artisanat

Les actions du Conseil Communal sont :

- La réduction des coûts de formation et amélioration de la qualité des prestations de service,
- L'instauration et Attribution de prix aux meilleurs artisans,
- L'appui à l'alphabétisation fonctionnelle, à la création d'une structure faîtière et d'une mutuelle de santé pour les artisans,
- L'encouragement à l'octroi de crédit à faible taux d'intérêt aux artisans.

4.2. Domaine Social

4.2.1 Education Primaire

Les actions retenues sont :

- la sensibilisation des populations pour la scolarisation des enfants et des filles,
- la construction d'écoles dans tous les villages de la commune,
- l'équipement des salles de classes en mobiliers et matériels sportifs et didactiques,
- le recrutement du personnel qualifié et en nombre suffisant.

4.2.2 Alphabétisation

Les actions du Conseil Communal sont :

- la sensibilisation de la population,
- la dotation de tous les villages de centres d'alphabétisation,
- le recrutement et recyclage des maîtres alphabétiseurs.

4.2.3 Santé et Protection sociale

Les actions retenues ici sont :

- la construction et l'équipement des Unités Villageoises de Santé et de Centres de Santé d'arrondissements,
- la réhabilitation des centres de santé vétustes,
- l'aide à la dotation annuelle des centres de santé en matériels de travail,

- L'aide au recrutement en personnel qualifié et suffisant des centres de santé,
- La sensibilisation de la population sur les IST-SIDA et la prise en charge des démunis.

4.2.4 Eau et Assainissement

Les actions du Conseil Communal sont :

- la dotation de tous les villages même les plus difficiles d'accès en points d'eau potable,
- la sensibilisation de toute la population sur les règles d'hygiène et de propreté,
- la construction des latrines.

4.2.5 Sécurité

Les actions retenues ici sont :

- l'appui à la création des brigades militaires,
- la facilitation de la coopération entre brigades de sécurité civiles et forces de l'ordre,
- l'appui à la dotation des services de sécurité en personnel et équipements adéquats.

4.2.6 Jeunesse - Loisirs et Sports

Les actions du Conseil Communal sont :

- la construction des infrastructures sportives,
- la construction d'au moins un site touristique,

- l'organisation des compétitions et animations culturelles dotées de trophées.

4.2.7 Urbanisation

Les actions retenues ici sont :

- l'extension du lotissement à tous les chefs lieu d'arrondissement,
- l'électrification de la commune,
- l'installation du téléphone dans la commune.

5- COMMENT FAIRE POUR REALISER TOUTES CES ACTIONS ?

- Tu sais « habille-toi et on ira au marché, est une question d'argent ». Ainsi, toutes ces actions coûtent au total près de huit (8) milliards FCFA.
- Où allons-nous trouver tout cet argent ?
- Il y a les partenaires au développement, l'Etat, etc.
- Oui les Partenaires au développement, d'accord; l'Etat, peut être; mais il y a d'abord nous-même fils et filles de la commune de Djidja.
- Donc tous les fils et filles de Djidja, partout où vous êtes, mobilisons-nous pour participer à la réalisation des actions de développement de notre Commune pour son évolution.

Commune de Djidja

Plan Communal de Développement

2004 - 2008

Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP)

Mars 2007



DANIDA



Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

1. Domaine économique

1.1 Agriculture, Elevage, Pêche et Ressources naturelles

Les actions du Conseil Communal sont :

- *la relance de la filière coton,*
- *l'amélioration de la fertilité des sols,*
- *la promotion de la culture attelée,*
- *l'aménagement des bas- fonds.*
- *la réduction de la divagation et la mortalité des animaux,*
- *la promotion de l'élevage non conventionnel.*
- *la réduction de l'intoxication des cours d'eau et la promotion de la pisciculture.*
- *le Contrôle de l'exploitation forestière et le reboisement.*

1.2 Commerce et transport

Les actions retenues ici sont :

- *La dotation des arrondissements en infrastructures marchandes,*
- *La réfection et ouverture des pistes,*
- *L'entretien régulier des pistes,*

- *L'appui à l'alphabétisation fonctionnelle, à la création d'une structure faîtière et d'une mutuelle de santé pour les commerçants,*
- *L'encouragement à l'octroi de crédit à faible taux d'intérêt.*

1.3 Artisanat

Les actions du Conseil Communal sont :

- *La réduction des coûts de formation et amélioration de la qualité des prestations de service,*
- *L'instauration et Attribution de prix aux meilleurs artisans,*
- *L'appui à l'alphabétisation fonctionnelle, à la création d'une structure faîtière et d'une mutuelle de santé pour les artisans,*
- *L'encouragement à l'octroi de crédit à faible taux d'intérêt aux artisans.*

2. Domaine Social

2.1 Education Primaire

Les actions retenues sont :

- *la sensibilisation des populations pour la scolarisation des enfants et des filles,*
- *la construction d'écoles dans tous les villages de la commune,*
- *l'équipement des salles de classes en mobiliers et matériels sportifs et didactiques,*
- *le recrutement du personnel qualifié et en nombre suffisant.*

2.2 Alphabétisation

Les actions du Conseil Communal sont :

- *la sensibilisation de la population,*
- *la dotation de tous les villages de centres d'alphabétisation,*
- *le recrutement et recyclage des maîtres alphabétiseurs.*

2.3 Santé et Protection sociale

Les actions retenues ici sont :

- la construction et l'équipement des Unités Villageoises de Santé et de Centres de Santé d'arrondissements,
- la réhabilitation des centres de santé vétustes,
- l'aide à la dotation annuelle des centres de santé en matériels de travail,
- L'aide au recrutement en personnel qualifié et suffisant des centres de santé,
- La sensibilisation de la population sur les IST-SIDA et la prise en charge des démunis.

2.4 Eau et Assainissement

Les actions du Conseil Communal sont :

- la dotation de tous les villages même les plus difficiles d'accès en points d'eau potable,
- la sensibilisation de toute la population sur les règles d'hygiène et de propreté,
- la construction des latrines.

2.5 Sécurité

Les actions retenues ici sont :

- l'appui à la création des brigades militaires,
- la facilitation de la coopération entre brigades de sécurité civiles et forces de l'ordre,
- l'appui à la dotation des services de sécurité en personnel et équipements adéquats.

2.6 Jeunesse - Loisirs et Sports

Les actions du Conseil Communal sont :

- la construction des infrastructures sportives,
- la construction d'au moins un site touristique,
- l'organisation des compétitions et animations culturelles dotées de trophées.

2.7 Urbanisation

Les actions retenues ici sont :

- l'extension du lotissement à tous les chefs lieu d'arrondissement,
- l'électrification de la commune,
- l'installation du téléphone dans la commune

Commune de Djidja

Plan Communal de Développement 2004 - 2008

Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP)

Mars 2007



DANIDA



Centre Béninois pour l'Environnement
et le Développement Economique et